

Réf: Dossier N° : 47961

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « VISION MEDICALE & SERVICES » en abrégé «VMS »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY DANGA ROUTE DU LYCEE
TECHNIQUE, 13 BP 3021 ABJ 13**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Avr. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VISION MEDICALE & SERVICES » en abrégé «VMS ».

Objet: fournitures et matériels informatiques et bureautiques, fournitures, matériels et équipements biomédicaux, fournitures et équipements techniques et sportifs, bâtiments:construction, réhabilitation et finition de biens immobiliers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY DANGA ROUTE DU LYCEE
TECHNIQUE, 13 BP 3021 ABJ 13

GERANT: Monsieur N'ZUE BROU JEAN CLAUDE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09278 du 06/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8659 du 06/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

